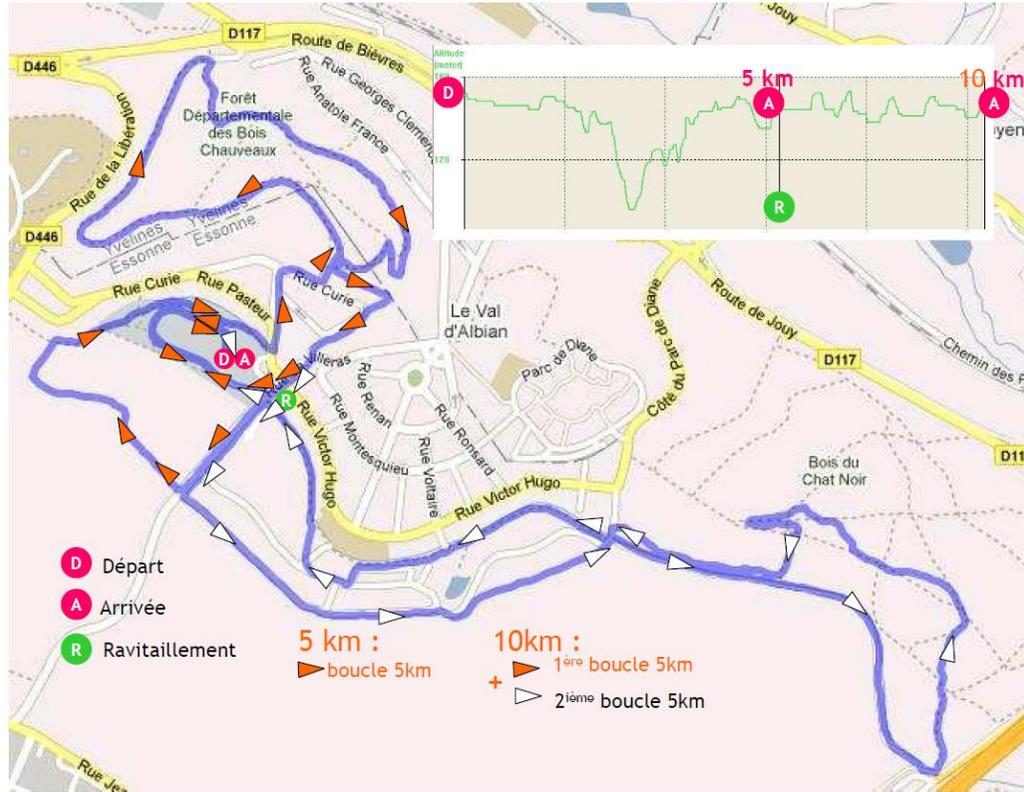


Nos partenaires



Retrait des dossards

Au plus tard 30 minutes avant le départ
Au gymnase de Favreuse, Rue de Villeras, Saclay Val d'Albian



Départs

Autour du terrain de football, à côté du gymnase de Favreuse, GPS : 48°45'20"N, 2°10'47"E
Marche 10 km : 9h15 – Course 10 km : 10h15 – Rando famille 5 km : 10h20.

Contacts – Renseignements

E-mail : lesfouleesdesaclay@free.fr
Sites : www.cosaclay.fr, www.saclay.fr (ce bulletin y est téléchargeable)
Mairie de Saclay : 01 69 41 86 48



30^{èmes} FOULEES 2012 DE SACLAY

DIM 7 OCT

9H15 MARCHÉ 10 KM
10H15 COURSE 10 KM
10H20 RANDO FAMILLE 5 KM

DÉPART & ARRIVÉE
GYMNASÉ DE FAVREUSE

INFOS 01 69 41 86 48 - WWW.COSACLAY.FR

30^{èmes} Foulées de Saclay – Bulletin d'inscription

N° dossard attribué

Remplir les champs et cochez les cases appropriées

Merci d'écrire très lisiblement en majuscules – Un seul bulletin par personne

N O M

P R E N O M

Femme Homme

Course → N U M E R O L I C E N C E

Marche RandoFamille

Année de naissance : Mineur

N ° E T R U E

C P O S T V I L L E

T E L E P H O N E

Ces informations ne seront en aucun cas transmises à des tiers. Elles nous servent à vous joindre en cas de besoin et à vous avertir d'un futur événement.

E - M A I L

Pour les mineurs, autorisation parentale obligatoire

J'autorise mon fils / ma fille à participer à la course sous mon entière responsabilité

NOM, PRENOM,
SIGNATURE

Date et signature du coureur obligatoire

DATE,
SIGNATURE

Droits d'inscription par personne

5 € avant le 30 septembre / 7 € ensuite jusqu'au jour de l'épreuve, 3 € pour la rando famille
Règlement à l'ordre du Club Omnisports de Saclay

Joindre obligatoirement

- Le présent bulletin dûment rempli
- Pour la course à pied, une photocopie de licence en cours de validité (toute licence sportive admise) ou un certificat médical datant de moins d'un an de non contre-indication à la pratique d'une activité sportive.
- Les droits d'inscription par chèque à l'ordre du COS
- Pour les mineurs : autorisation parentale

Ce bulletin et le chèque de règlement sont à adresser avant le dimanche 30 septembre à :

Club Omnisports de Saclay - Mairie annexe 42 rue Victor Hugo 91400 Saclay

Où à déposer à l'accueil des mairies de Saclay

Inscription sur place possible le jour de l'épreuve, jusqu'à une 1/2 heure avant le départ de l'épreuve.

Récompenses

Un cadeau souvenir sera offert à chaque participant. Des Trophées seront attribués aux trois premiers des catégories « marche » et « course ». Il n'y a pas de classement pour la Rando famille.

Règlement

La 30ème édition des Foulées de Saclay se déroulera le dimanche 7 octobre 2012 à partir de 09h15. Elle proposera une épreuve de marche et une épreuve de course à pied sur un même circuit de 10 km et une Rando famille de 5 km.

1 / Comité d'organisation

« Les Foulées de Saclay » sont organisées par le Club Omnisports de Saclay avec le concours de la Municipalité de Saclay.

2 / Participation

Les épreuves « marche » et « course » sont ouverte à tous, licenciés et non licenciés nés en 1997 et avant.

La Rando famille est ouverte à tous. Les enfants de moins de 12 ans doivent être sous la responsabilité d'un adulte accompagnateur.

3 / Inscription

Des bulletins d'engagement peuvent être retirés à l'accueil des mairies de Saclay ou téléchargés sur les sites Internet www.cosaclay.fr ou www.saclay.fr. Les bulletins d'inscription dûment complétés et accompagnés des droits d'inscriptions doivent être adressés avant le dimanche 30 septembre à :

Club Omnisports de Saclay - Mairie annexe 42 rue Victor Hugo 91400 Saclay (Val d'Albian)

ou doivent être déposés à l'accueil des mairies de Saclay à la même date

L'inscription sur place est possible le jour de l'épreuve, jusqu'à une 1/2 heure avant le départ.

4 / Certificat médical

Pour la course à pied, les licenciés (toute licence sportive admise) joindront à leur inscription, la photocopie de leur licence. Les non-licenciés joindront un certificat médical datant de moins d'un an et portant la mention "non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition".

5 / Droits d'inscription

Les droits d'inscription pour la marche et pour la course sont de 5€ par personne avant le 30 septembre et de 7€ par personne le jour de l'épreuve. Pour la Rando famille les droits d'inscription sont de 3€ par personne. Règlement à l'ordre du Club Omnisports de Saclay

6 / Catégories

1. Garçons -18ans (nés entre 1994 et 1997)
2. Filles -18ans (nées entre 1994 et 1997)
3. Séniors Hommes
4. Séniors Femmes
5. Vétérans Hommes (nés en 1972 et avant)
6. Vétérans Femmes (nées en 1972 et avant)
7. Marche Hommes
8. Marche Femmes

7 / Retrait des dossards

Les dossards sont à retirer le jour même de l'épreuve au gymnase de Favreuse

- à partir de 8h et avant 9h pour l'épreuve de marche

- à partir de 9h et avant 10h pour l'épreuve de course à pied et la Rando Famille

8 / Départ et arrivée

Le départ de l'épreuve de marche est fixé à 9h15

Le départ de l'épreuve de course à pied est fixé à 10h15

Le départ de la Rando Famille est fixé à 10h20

Le départ et l'arrivée se situent à proximité du gymnase de Favreuse à Saclay Val d'Albian

9 / Confort de course

Sont mis à disposition des participants :

- Vestiaires
- Douches
- Sécurité assurée par des signaleurs
- Service médical
- Assurance souscrite par l'organisateur
- Ravitaillement au km 5 et à l'arrivée

10 / Classements

Ils sont effectués par catégorie et proclamés sur place à l'issue de la course.

Toute personne ne respectant pas les codes de sportivité (courir sur l'épreuve de marche, couper le parcours, jeter des débris, ...) sera disqualifiée.

11 / Droit à l'image

Sauf demande express à l'inscription, le participant accepte que des photos où il pourra apparaître soient publiées sur Internet ou dans la presse.

